

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

S8 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique : éducation physique

Acronyme :

PPEP2S8

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Éducation Physique

**Activités
d'apprentissage :**

Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles :

1. Activités d'expression III
2. Didactique et méthodologie des activités d'expression I
3. Activités sportives collectives III
4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I

Nombre d'activités d'apprentissage :

4

CODE

S8

Programme

2BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

LEROY Frédéric -fleroy@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequises :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequises :**

Néant

**Autres
connaissances et
compétences
requisés :**

Avoir intégré les notions enseignées dans les unités d'enseignement S2 et S6

**Compétences
visées :**

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs :

L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S8 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage

**Contribution au
profil
d'enseignement
du programme :**

L'autonomie sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « réflexivité ».
La capacité à interagir avec les collègues sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « interactivité ».
La compréhension des difficultés et des erreurs sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « éducativité ».
La maîtrise des concepts disciplinaires sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « approche didactique ».

**Acquis
d'apprentissage :**

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances :
Maîtriser les notions théoriques relatives à la didactique des activités de l'unité d'enseignement.
Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes :
Être capable de réaliser des gestes techniques spécifiques plus complexes et des performances physiques dans les disciplines sportives de l'unité d'enseignement.
Être capable de mettre en application sur le terrain ses connaissances en didactique.

Bibliographie :

Néant

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 30 % 2) 20 % 3) 30 % 4) 20 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S8 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Activités d'expression III

Acronyme : **PPEP2S801**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S8** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus : Activités gymniques et acrobatiques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours dispensés par l'enseignant

Supports indispensables à l'acquis des compétences : Néant

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Épreuves réalisées sur support vidéo rendu au dernier cours du quadrimestre et épreuves pratiques en session. L'échec d'une ou de plusieurs des épreuves réalisées sur le support vidéo entraîne l'échec de l'activité d'apprentissage.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Pratique

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Épreuves réalisées sur support vidéo rendu au dernier cours du quadrimestre et épreuves pratiques en session. L'échec d'une ou de plusieurs des épreuves réalisées sur le support vidéo entraîne l'échec de l'activité d'apprentissage.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Pratique

100 %

2. Didactique et méthodologie des activités d'expression I

Acronyme :

PPEP2S802

Pondération dans l'unité d'enseignement

20 %

CODE S8

Volume horaire

15 heures

Quadrimestre

1

Langue d'enseignement

Français

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Analyse du contenu spécifique aux activités gymniques :
- Connaissance des éléments clés permettant de construire des situations d'apprentissage pertinentes.
- Mise en évidence des composantes spécifiques à la gymnastique à mettre en place dans les séances d'éducation physique selon le niveau d'enseignement.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Elle consiste en l'enseignement du contenu spécifique à la gymnastique sous forme d'exposés et d'exercices en classe et/ou en salle

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Notes de cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Les contenus théoriques et pratiques des activités d'apprentissage « activités d'expression I et II » dans les unités d'enseignement S2 et S5 sont considérés comme acquis. Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement. L'évaluation consiste en un travail écrit et une défense orale de celui-ci. Celle-ci est complétée par une évaluation portant sur les techniques d'aide.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

Écrit/Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Les contenus théoriques et pratiques des activités d'apprentissage « activités d'expression I et II » dans les unités d'enseignement S2 et S5 sont considérés comme acquis.

Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement.

L'évaluation consiste en un travail écrit et une défense orale de celui-ci. Celle-ci est complétée par une évaluation portant sur les techniques d'aide.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit/Oral

100 %

3. Activités sportives collectives III

Acronyme : **PPEP2S803**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S8** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Différentes disciplines seront abordées afin de développer principalement les compétences suivantes :

- ajuster ses mouvements en fonction des situations de jeu
- adapter ses comportements en fonction des signaux émis par ses partenaires et ses adversaires
- assumer différents rôles en fonction de la situation de jeu

Au terme du quadrimestre, l'étudiant maîtrisera les principaux fondements de certaines activités sportives collectives et sera capable de les utiliser en situation de jeu.

Le cours est basé sur l'apprentissage de différents éléments qu'il est essentiel de maîtriser afin d'être efficace dans des mises en situations particulières (exemples le 1 contre 1, le 2 contre 2 avec joker, le 2 contre 1, ...).

Il présente également les principaux concepts liés à l'organisation tactique des disciplines collectives abordées (systèmes de jeu, phases de jeu tant offensives que défensives, sens tactique individuel) avec par conséquent un accent particulier sur la coopération socio-motrice.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine. Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des activités sportives collectives. L'étudiant expérimentera directement les théories vues en classe.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Les règlements officiels de chacune des disciplines sont des savoirs indispensables. De même, les situations de jeu et leurs objectifs respectifs en fonction des joueurs (porteur du ballon, défenseur, ...) sont des connaissances à maîtriser.

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

Modalités d'évaluation pour la première session :

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (mise en application des choix du joueur) que par la compréhension de la séquence de jeu (prise de décision adéquate en fonction du moment). La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque séquence de jeu uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20, auquel cas la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Pratique

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (mise en application des choix du joueur) que par la compréhension de la séquence de jeu (prise de décision adéquate en fonction du moment). La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque séquence de jeu uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20, auquel cas la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Pratique

100 %

REMARQUE : Les modalités d'évaluation détaillées se trouvent sur la plateforme MOODLE et sont communiquées lors du premier cours

4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I

Acronyme : **PPEP2S804**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S8** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus : L'étudiant recevra les bases essentielles en méthodologie de l'apprentissage de certains sports collectifs. Il devra comprendre la notion de transversalité dans l'enseignement des sports collectifs. En ce sens, il devra déjà maîtriser les différents règlements et les principes généraux d'organisation des sports collectifs (systèmes de jeu, phases de jeu offensives et défensives, ainsi qu'un bon sens tactique individuel). Il maîtrisera les savoirs liés aux différentes situations de jeu en fonction des joueurs (objectifs, éléments à maîtriser et critères de réussite).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Le cours est donné de façon ex-cathedra et en relation directe avec le cours pratique des activités sportives collectives. L'étudiant expérimentera directement les théories vues en classe.

Supports indispensables à l'acquis des compétences : La connaissance d'une terminologie de base est indispensable (jeu offensif, défensif, démarquage ...)

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

Modalités d'évaluation pour la première session :

En fin de quadrimestre, une évaluation écrite ou orale vérifie l'acquisition des compétences

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Écrit ou Oral	100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

En fin de quadrimestre, une évaluation écrite ou orale vérifie l'acquisition des compétences

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Écrit ou Oral	100 %

REMARQUE : Les modalités d'évaluation détaillées se trouvent sur la plateforme MOODLE et sont communiquées lors du premier cours